

ASA DES ARROSANTS BRESSIERES- ROMARINS

Hôtel de Ville – 13660 ORGON

Gestion administrative :

Nouvelle Adresse : SICAS



305 Chemin du Pavillon
13103 MAS BLANC DES ALPILLES

Tél : 04 90 92 25 76 – E-Mail : asa.bressieres-romarins@outlook.com

Nombre de présents	5
Quorum 1 ^{ère} Réunion	3
2 ^{ème} Réunion	/
Nombre de présents et représentés	3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 19 JUIN 2025

Référence : DEL_2025/02

Objet : Compte de Gestion 2024

Nombre de votants	3
Suffrages exprimés	3
Pour	3
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt cinq et le dix-neuf juin à quinze heures s'est réuni à Orgon, le Conseil Syndical de l'ASA des Arrosants de Bressières-Romarins, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 10 Juin 2025.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que Madame le Comptable Public de Chateaurenard a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Et considérant que Madame le Comptable Public de Chateaurenard a normalement géré les fonds de l'ASA des Arrosants de Bressières-Romarins :

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024,
- 2- Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes
- 3- Statuant sur la Comptabilité des valeurs inactives

Il est proposé au Conseil du Syndicat d'approuver le Compte de Gestion 2024 de l'ASA des Arrosants de Bressières-Romarins.

*Où l'exposé du Président,
Après délibération, le Syndicat décide*

Article 1^{er} : d'adopter le Compte de Gestion de l'exercice 2024.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président



Jean-Louis DEVOUX

Nom et Prénom du second signataire
Daniel LASCAUX

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le 30/06/2025

Date de réception en Sous-Préfecture : 30/06/2025